

Déménageur : force et délicatesse

Le déménageur intervient dans la vie des gens à un moment où ils sont particulièrement stressés. Il doit faire preuve d'organisation et de diplomatie en plus d'une bonne condition physique.

Le déménageur doit en priorité déplacer des meubles d'un endroit à un autre. Mais dans une grande partie des cas, il prend le chantier en main dès le stade de la mise en carton des objets, et jusqu'au déballage et à l'installation des meubles dans le nouveau logement.

Une bonne condition physique est indispensable

Il doit faire preuve de délicatesse pour que les flûtes en cristal résistent au déménagement. Il doit savoir ce qui est fragile, afin de l'emballer au mieux, car le déménageur est responsable de la casse. Il doit être doué d'organisation, afin de faire rentrer un maximum de choses dans un minimum de place.

Une bonne condition physique
Dans les grandes villes, de nombreux immeubles ne sont pas équipés en ascenseur, et il n'est pas rare de devoir déménager ou emménager au 6^e étage. Il est donc nécessaire d'avoir de bonnes jambes en plus des biceps ! Le déménageur doit utiliser sa force chaque

jour et une bonne condition physique est indispensable. Pour éviter les tours de rein et autres lombagos, le déménageur doit utiliser des techniques de postures qui lui permettent de soulever et transporter des objets lourds sans se blesser.

Le goût de la conduite

Le déménageur est également un transporteur. Il doit être titulaire d'un permis C ou E pour conduire des camions de grande contenance. Il achemine les meubles sur plusieurs centaines de kilomètres ou parfois sur quelques centaines de mètres seulement. Il doit être suffisamment organisé pour tenir les délais convenus avec le client. Il peut être confronté aux difficultés du trafic routier et à celles de circuler dans les villes avec un semi-remorque.

Le sens du contact

Le métier de déménageur est un métier où le contact avec les clients est très important. Le déménageur intervient à un moment où les gens sont particulièrement stressés. Il doit être capable d'inspirer confiance pour que les clients n'hésitent pas à le laisser s'occuper



Le déménageur doit utiliser sa force chaque jour et une bonne condition physique est indispensable

d'objet auxquels ils sont attachés. Un bon professionnel évalue précisément le volume d'un déménagement, le temps requis pour emballer les objets, la main d'œuvre nécessaire... Il est donc capable d'établir un devis précis.

Petites entreprises

On compte environ 12 000 déménageurs en France et 1 300 entreprises. 85 % d'entre elles ont moins

de dix salariés. C'est un métier qui s'adresse à ceux qui ne supportent pas de travailler enfermés dans un bureau. Les nombreux déplacements nécessitent de supporter de s'absenter souvent de chez soi. C'est un métier qui est relativement hiérarchisé. Le chef d'équipe (le patron dans les petites structures) est en contact avec le client. Parfois, c'est également lui qui conduit le

camion. Les déménageurs professionnels, titulaires du CAP, peuvent être épaulés par des aides déménageurs pour la manutention. Les salaires sont peu élevés et tournent autour du Smic. Un chef d'équipe gagne environ 1 200 € net.

APEI - Dominique Angelini

Michel Brossard, de Bressuire :

« Les gros bras, ça ne suffit plus »

Michel Brossard en est convaincu : déménageur est un métier d'avenir. Qui, plus est, a nettement évolué et fait appel à beaucoup de qualités.

« Vu la mobilité de plus en plus importante des familles, la population aura de plus en plus recours aux déménageurs », rassure Michel Brossard, chef d'une entreprise de 12 personnes à Bressuire (Deux-Sèvres).

« De plus, on s'aperçoit qu'en raison de l'évolution du confort des ménages, les volumes moyens sont passés, en 25 ans, de 25 m³ à 50 m³ ».

Ce professionnel confirmé, qui a développé son activité depuis les années 80, évoque d'ailleurs les exemples de clients qu'il a déménagés sept ou huit fois au cours de leur carrière. Car en matière de déménagement, la fidélité, ça existe.

« Il faut dire que, quelque part, nous entrons dans l'intimité des gens lorsque nous effectuons une opéra-

tion. Il faut faire preuve de grandes qualités au niveau des relations humaines », estime M. Brossard.

De l'intelligence

Finie donc, l'image du déménageur aux gros bras, avec un petit pois dans la tête qui prévalait encore il y a quelques dizaines d'années :

« D'abord, aujourd'hui, les entreprises disposent de techniques de portage, telles que monte meubles, hayons élévateurs. Je dirais qu'aujourd'hui, il faut surtout faire preuve d'initiative et d'intelligence. En plus, c'est un métier qui, bien qu'encore très masculin, s'est féminisé pour ce qui est de l'emballage. Car les clients sont de plus en plus exigeants. La paille dans les camions pour protéger le mobilier, c'est évidemment du passé. Aujourd'hui, nous avons les couvertures, des sangles, valises, housses ».

Même à l'étranger

L'entreprise de Michel Brossard fait partie d'un réseau national, France Armor déménagements, dont il a lui-même assuré, cinq ans durant, la présidence.

« C'est indispensable pour élargir

notre périmètre d'activité », justifie le professionnel. « Nous intervenons dans tout le territoire, mais aussi à l'étranger, notamment pour les militaires. Nous avons envoyé des caisses maritimes au Canada, au Chili, dans les DOM-TOM. Dans ces cas-là, nous traitons les opérations de A à Z. Aujourd'hui même, nous partons à Londres prendre livraison de mobilier pour un déménagement vers Angers ».

Reste que le déménagement est une activité essentiellement saisonnière. Du 15 juin au 15 septembre, les Déménagements Brossard comptent une dizaine d'intérimaires en plus. Le reste de l'année, pour cette entreprise, la livraison de fuel constitue le gros de l'activité.

J.-J. Fouquet

Michel Brossard a développé son activité de déménagement à Bressuire



Photo J.-J.F.

Formation : la voie de l'apprentissage

Bien que ce ne soit pas obligatoire pour exercer la profession, il existe un CAP de déménageur professionnel. Il est également utile de posséder un permis C ou E.

Il existe des techniques qui permettent de bien emballer les objets fragiles, d'utiliser les bons instruments pour le portage des objets lourds ou de savoir remplir un camion.

Le CAP de déménageur professionnel vous permettra de les acquérir mais également de vous familiariser avec les relations commerciales.

Enseignement général et professionnel

La préparation au CAP s'adresse à des jeunes de 16 ans au moins et 25 ans au plus. Ceux qui ont terminé le cycle du collège peuvent la suivre à partir de quinze ans. La formation comporte une partie d'enseignement général. Le jeune suivra des cours de français, d'histoire - géographie, de maths et de physique, de langue vivante, d'arts appliqués, mais également de vie sociale et professionnelle et d'éducation civique, juridique et sociale. L'enseignement technique et professionnel est plus développé et comporte l'apprentissage de toutes les

opérations de déménagement, la connaissance du mobilier, des matériels de déménagement, des grands services de transporteurs. Le développement du sens commercial et les relations avec le client tiennent une grande place dans la formation. Celle-ci comporte aussi le permis de conduire, qui est indispensable pour le CAP.

Le contrat en alternance

Le CAP de déménageur professionnel se prépare sous le statut d'apprenti. Il faut signer un contrat avec un maître d'apprentissage dans une entreprise et s'inscrire dans un centre de formation des apprentis (CFA). Le CAP se prépare en deux

ans. L'apprenti doit suivre des cours au CFA pendant au moins 400 heures. Il a le statut de salarié. Sa rémunération varie en fonction de son âge et de l'année d'apprentissage. En première année, elle sera de 25 % du Smic s'il a moins de 18 ans, de 41 % s'il a entre 18 et 20 ans, et 53 % à partir de 21 ans. En deuxième année, elle sera de 37 %, 49 % ou 61 % du Smic selon son âge.

Les débouchés

Les patrons qui embauchent un jeune comme apprenti le gardent souvent une fois le CAP obtenu. Sinon, le titulaire du CAP déménageur professionnel peut travailler dans une en-

treprise de déménagement. S'il veut pratiquer en tant que conducteur déménageur, il devra, en outre, être titulaire du permis poids lourds (permis C ou E). Après quelques années, il est possible de devenir chef d'équipe et dans les entreprises importantes, conseiller commercial. Pour s'installer à son compte, il faut être inscrit au registre du commerce et passer un examen qui permet d'avoir une attestation de capacité à exercer la profession de transporteur.

APEI - Dominique Angelini

A lire : « Les métiers du transport et de la logistique », Collection Parcours, Onisep.